



Listen to this article

- MATTHIEU 27 : 11-26 -

« *Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus, qu'on appelle Christ ?* » - verset 22.

Pilate était Gouverneur romain de la Judée, le représentant du gouvernement de César. Nous ne sommes pas enclins à lui reprocher sérieusement la mort de Jésus. Il a agi comme il était censé agir. Il se trouvait en Judée, non pas pour régler les théories ou les disputes religieuses des Juifs, mais pour maintenir le peuple de la Judée dans une attitude tranquille, ordonnée, soumise au gouvernement de Rome. La conduite à suivre, dans la mesure où celle-ci était compatible avec la paix et le calme du pays, fut celle de gouverner avec équité, mais la justice devait être sacrifiée n'importe quand, si c'était dans l'intérêt de l'Empire romain. La tradition rapporte que Pilate avait entendu parler de Jésus auparavant, et qu'il L'avait même rencontré en privé, sur rendez-vous, pour se renseigner sur son enseignement.

Notre dernière leçon nous montra Jésus devant le Sanhédrin Juif, au petit matin, le plus tôt possible, avant que les gens ne se lèvent généralement, avant donc que les amis de Jésus n'aient pu susciter le moindre concours du peuple, en raison de son arrestation, etc. Aussi vite que possible, le grand-prêtre et les représentants du Sanhédrin emmenèrent Jésus, en toute hâte, au Prétoire, pour demander à Pilate de Le condamner. Pilate leur demanda quelle accusation ils portaient contre Lui. Ils répondirent, évasivement, que c'était bien sûr un malfaiteur méritant d'être puni ; sinon, ils ne L'auraient pas amené pour L'accuser.

Pilate leur rappela que, conformément à la pratique des Romains, ils étaient, dans une large mesure, libres de résoudre tout conflit du genre religieux, que lui-même ne connaissait pas bien le Judaïsme et que, par conséquent, ils devaient régler l'affaire eux-mêmes. Ils répondirent qu'ils le savaient, mais qu'ils n'avaient pas le pouvoir d'infliger la peine de mort. Ainsi, ils révélèrent la profondeur de leur malveillance ; ils reconnurent qu'ils avaient délibérément comploté de faire infliger, par Pilate, la peine de mort à une personne

innocente. Ils se mirent ensuite à accuser Jésus, prétendant qu'Il pervertissait la nation, la détournant de la loyauté et de l'obéissance au gouvernement romain, et recommandant aux gens de ne pas payer de tribut, de taxes à César ; ils L'accusèrent aussi de se déclarer le Messie-Roi des Juifs.

C'étaient des accusations sérieuses devant le Gouverneur romain, que celui-ci fut bien obligé de prendre en considération ; remarquons qu'il s'agissait d'accusations totalement différentes de celles portées contre Jésus, pendant le procès conduit par le Sanhédrin. Bien que les inculpations fussent fausses, le Seigneur ne se défendit point. Il savait que l'heure était venue pour Lui de mourir. Il n'essaierait pas de se détourner de ce qu'Il savait être une partie du programme divin Le concernant.

JÉSUS DEVANT PILATE

Pilate jeta le regard sur Jésus, pensant sans doute qu'il n'était aucunement probable qu'une personne si douce en apparence pût provoquer une insurrection préjudiciable aux intérêts de l'Empire romain. Un autre récit nous informe que Pilate s'aperçut que les principaux sacrificateurs et les scribes étaient poussés par la jalousie en formulant leurs accusations. Pilate remarqua qu'il y avait quelque chose dans les enseignements de Jésus qui plaisait plus au peuple que ne le faisaient les enseignements de ces dirigeants religieux, et qu'on lui demandait d'accomplir un acte méchant et injuste à la place de personnes qui cherchaient à se décharger de leur propre responsabilité.

Il ne fallait cependant pas que Pilate témoignât de la sympathie envers le Nazaréen. Il ne fallait pas qu'il parût traiter à la légère les accusations faites à l'égard d'un autre roi que César. C'est pour cette raison qu'il demanda à Jésus : « N'entends-tu pas les choses dont ils témoignent contre toi ? Pourquoi ne réponds-tu pas, et ne plaides-tu pas coupable ou non coupable ? » Jésus ne dit rien.

Pilate sortit alors pour aller vers les Scribes et les Pharisiens, qui s'étaient abstenus d'entrer dans le Prétoire, parce que la Pâque commençait ce jour-là. Ce fut, apparemment, après avoir conféré avec les principaux sacrificateurs, et les avoir écoutés, que Pilate posa

la question : « Es-tu le Roi des Juifs ? Reconnais-tu cela ? » Jésus répondit en demandant : « Me poses-tu la question à cause de quelque chose que tu comprends et que tu sais de mes enseignements, ou ta question est-elle simplement basée sur ce qu'affirment mes ennemis ? » Pilate répondit que les personnages importants de la nation même de Jésus L'avaient livré à lui, et que maintenant il aimerait bien savoir ce qu'Il avait fait pour causer cette opposition.

Jésus répondit que son Royaume n'était point de ce monde - du présent âge ou ordre de choses. Il n'était donc pas en conflit avec le royaume de César. Pour Pilate, ceci devait expliquer le fait que ni Jésus, ni ses amis ne firent aucune manifestation de rébellion contre le gouvernement civil, comme cela serait le cas si le sien avait été un gouvernement terrestre. Jésus déclara que son Royaume appartenait au futur. Pilate répliqua : « Tu prétends donc être roi et qu'à un certain moment tu régneras quelque part ? » Jésus répondit qu'Il était roi et qu'Il naquit à cette fin, que ce fut dans ce but qu'Il vint au monde. Il Lui fallait rendre témoignage à la Vérité; et tous ceux qui étaient de la Vérité, et eux seuls, seraient en mesure d'apprécier son témoignage.

« Ah, » dit Pilate, « voilà une question que tout le monde se pose : Qu'est-ce que la vérité ? Personne ne semble le savoir. » Puis, il sortit pour aller vers les Juifs et leur dit : « Je ne trouve aucun crime en Lui. Il n'est aucunement un malfaiteur complotant contre César ou ses lois. Il n'a rien fait qui puisse m'amener à entraver à juste titre sa liberté ou ses droits. »

Les Grands-prêtres et les Docteurs de la loi s'en alarmèrent. Était-il possible qu'Il leur échappât, au moment même où ils espéraient Le crucifier ! Ils objectèrent alors, avec véhémence, que Jésus soulevait le peuple en prêchant partout, et que sa prédication avait commencé en Galilée. Lorsque Pilate entendit le mot Galilée, il demanda s'Il était Galiléen et, ayant appris que c'était le cas, il déclara : « Alors, je peux facilement transférer toute cette pénible affaire à Hérode, le roi de la Galilée. » En ces jours-là, celui-ci résidait aussi à Jérusalem, dans son palais.

Jésus fut ainsi envoyé à Hérode, qui était curieux de faire sa connaissance. Il avait entendu dire bien des choses concernant Jésus et aurait bien voulu Le voir accomplir quelque miracle. Il posa des questions à notre Seigneur, mais n'obtint pas de réponse. Les principaux sacrificateurs et les scribes accusèrent Jésus devant le roi. Hérode et ses soldats se moquèrent de Lui et Le renvoyèrent à Pilate, après L'avoir revêtu d'un habit éclatant,

faisant ainsi de Lui un Roi ridicule. Cet acte de déférence de la part de Pilate, et le retour des politesses de la part d'Hérode, aplanirent une inimitié qui existait entre eux deux depuis un certain temps déjà.

NI PILATE NI HÉRODE NE LE CONDAMNÈRENT

S'adressant de nouveau aux accusateurs de Jésus, Pilate déclara : « Vous m'avez amené cet homme, L'accusant de pervertir le peuple. Et voici, je L'ai interrogé devant vous, et je ne L'ai trouvé coupable d'aucune des choses dont vous L'accusez ; Hérode non plus, car je vous ai envoyés à ce dernier, et il nous a renvoyé cet homme, estimant qu'Il n'a rien fait qui soit digne de mort. Je Le relâcherai donc, après L'avoir fait battre de verges. » De toute évidence, la fustigation, ou flagellation de Jésus était faite afin de Lui sauver la vie - avec la pensée qu'elle apaiserait les Juifs voyant souffrir Jésus à un tel degré.

A cette période de l'année, Pilate avait, à plusieurs reprises, relâché des prisonniers en l'honneur de la Pâque. Cette fois-ci, le peuple, en l'acclamant, lui demanda s'il allait faire de même. Pensant que c'était une excellente occasion de se défaire de Jésus, et de L'arracher des griffes des principaux sacrificateurs et des dirigeants du peuple, Pilate questionna la foule : « Vous relâcherai-je le prisonnier qui prétend être le Roi des Juifs ? » La masse se tourna vers ses dirigeants religieux qui l'incitèrent à pousser le gouverneur à relâcher Barabbas, un bandit de grand chemin. Sur ce, Pilate dit à la foule : « Que ferai-je alors de Jésus, qu'on appelle le Messie ? » Et la multitude, influencée par les membres de son clergé, s'écria : « Que Jésus soit crucifié ! » Pilate demanda : « Pourquoi, quel mal a-t-Il fait ? » Je n'ai rien trouvé en Lui qui mérite la mort. Je Le relâcherai donc, après L'avoir fait battre de verges. » Jésus fut donc livré à la foule qui n'était que trop pressée de Le railler aussi bien que de Le faire fustiger. Pilate dit aux Juifs qui attendaient : « Je vous L'amènerai d'ici peu, battu de verges, afin que vous sachiez que je ne trouve en Lui aucun crime. »

LES EFFORTS DE PILATE POUR LIBÉRER JÉSUS

Jésus sortit donc portant une couronne d'épines et une robe de pourpre. Pilate annonça : « Ecce Homo ! » - Voici l'homme ! Voyez Celui que vous essayez de me faire mettre à mort.

Regardez Celui qui est un des plus nobles spécimens de votre race ou de l'humanité. Observez-Le dans sa douleur et son humilité. Prêtez attention à la superbe dignité de son caractère. Quoi que vous ayez contre Lui, vous vous sentirez plus apaisés maintenant que vous voyez son humilité. Mais ils crièrent : « Crucifie-Le, crucifie-Le ! » Pilate répondit : Vous pouvez Le crucifier, si c'est ce que vous choisissez, mais moi, je ne trouve aucune faute en Lui - je ne trouve point de crime en Lui. Ce fut alors que les Juifs entrèrent dans le vif du sujet, révélant la raison réelle de leur opposition, à savoir que Jésus avait déclaré être le Fils de Dieu, ce qu'ils considéraient blasphématoire. Lorsque Pilate entendit cela, il eut d'autant plus peur et Lui posa cette question : D'où es-tu ? Mais il ne reçut pas de réponse. Alors Pilate Lui dit : Est-ce à moi que tu ne parles pas ? Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te crucifier, et que j'ai le pouvoir de te relâcher ? Jésus répondit : Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir, s'il ne t'avait été donné d'en haut. C'est pourquoi, celui qui me livre à toi commet un plus grand péché. Alors Pilate pensa de nouveau à relâcher Jésus, et pourtant cela pourrait provoquer une émeute dans la ville, tandis que sa fonction l'obligeait à y faire régner la paix. Mais les Juifs crièrent : Si tu Le relâches, tu n'es pas ami de César. Quiconque se fait roi se déclare contre César. Ceci mit Pilate dans une position délicate. Apparemment, relâcher Jésus ferait de lui le partisan de l'adversaire de César, ce qui serait d'autant plus surprenant que Jésus était accusé par ses propres compatriotes et n'avait vraiment personne d'autre, pour Le défendre, que Pilate lui-même.

Pour ajouter à sa perplexité, Pilate reçut à ce moment-là un message de sa femme, lui conseillant de ne pas se mêler de l'opposition contre Jésus et l'informant du rêve particulier qu'elle avait eu concernant l'affaire. De nouveau, Pilate eut recours au peuple, comme par opposition à leurs dirigeants. En présentant le noble personnage de Jésus devant eux, il s'exclama : « Voici votre roi ! » Mais ceci sembla seulement mettre en fureur la foule qui s'écria d'autant plus violemment : « Ôte, ôte, crucifie-Le ! ... Nous n'avons de roi que César. »

En désespoir de cause, Pilate se fit verser de l'eau sur les mains et se les lava en présence de la foule, déclarant : « Je suis innocent du sang de ce juste. Cela vous regarde. » Le peuple cria : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! »

Et n'en a-t-il pas été ainsi ? Depuis plus de dix-huit siècles, les Juifs souffrent - éloignés de Dieu ! Sans prophète, sans prêtre, sans offrandes d'expiation ! Sans Jours de Réconciliation ! (Osée 3 : 4, 5) Ah ! Mais le temps approche où, leur iniquité étant pardonnée, le Seigneur

répandra sur Israël l'esprit de grâce et de supplication ; les yeux de leur entendement s'ouvriront et ils tourneront les regards vers Celui qu'ils ont percé, et Le loueront d'autant plus ! - Zacharie 12 : 10.

Se conformant aux exigences du peuple, en tout ce qui n'était pas contraire aux intérêts de l'Empire Romain, ce qui était son devoir impérial, Pilate satisfit à leurs revendications et livra Jésus à la mort, et leur relâcha Barabbas, le brigand.

LE MÊME ESPRIT L'EMPORTE

Ne pensons pas que la nature humaine ait changé pendant les dix-huit siècles passés. Croyons plutôt que, les circonstances étant les mêmes aujourd'hui, Jésus ou ses disciples pourraient être exécutés dans n'importe quel pays, si les magistrats civils désiraient leur mort et que celle-ci leur parut opportune dans l'intérêt de la paix et, surtout, si leurs dirigeants et enseignants religieux exigeaient un tel sacrifice d'innocents, le considérant nécessaire à leur propre emprise sur la crédulité du peuple.

Ne soyons pas surpris si des expériences similaires sont le lot de certains membres du saint peuple de Dieu, dans un proche avenir. Les pages de l'histoire montrent que de soi-disant intérêts religieux, formulés par des dirigeants religieux, exercèrent une puissante influence auprès de dirigeants civils, ce qui entraîna la subversion de la justice et la mort d'innocents, au cours de l'âge. La ligne de conduite, du peuple de Dieu, devrait en tous temps être celle que démontra le Maître : une résignation totale à la volonté de Dieu ; une prise de conscience totale de la supervision divine de tout ce qui se rapporte à sa cause, et une entière confiance que les résultats produits constitueront, au-delà de toute mesure, un poids éternel de gloire.

WT1914 p5570